

LGBTQIA+

**REPRENDRE LA MAIN SUR
SON DESTIN SOCIAL**

LES LIVRETS PROGRAMMATIQUES DU POP FRIBOURG

ÉDITION AOÛT 2026

OUVRIR LA VOIE À UN FRIBOURG DÉSIRABLE

Les théories dominantes dans toute société reflètent les intérêts économiques de ceux qui dominent cette société. (...)

Qui paie une armée de conseillers en communication et d'experts en relations publiques pour tenter de modeler l'opinion publique ? Qui définit les programmes scolaires ? Qui détient et contrôle les monopoles de la télévision, de l'édition et des médias ?

C'est pourquoi nous devons demander à tous ceux qui avancent une théorie : De quel côté êtes-vous ?

La théorie est importante pour ceux d'entre nous qui luttent pour transformer la société, car elle offre une synthèse de l'expérience acquise qui nous évite de répéter les mêmes erreurs. Une vision matérialiste et scientifique de la théorie et de l'histoire donne aux travailleurs et aux peuples opprimés une feuille de route pour trouver le chemin de la libération.

Leslie Feinberg, Transliberation :
Beyond pink or blue, 1998.

TABLE DES MATIÈRES

1. Notre vision : Les queers comme sujets révolutionnaires
2. Notre constat : Des victoires trop partielles
3. Notre stratégie : Pour aller vers l'autonomie des personnes LGBTQIA+
 - I. Planifier et construire la société inclusive
 - II. Garantir l'appropriation de son corps et de sa santé
 - III. Vivre et se loger à l'abri des violences
 - IV. Documenter et combattre les violences LGBT-phobes
 - V. Protéger et favoriser le développement et l'intégrité corporelle de l'enfant
 - VI. Grandir et se retrouver dans des espaces qui accueillent

Livret rédigé et mis en page par Garance Naegele avec l'aide de Jocelyn Thode pour les entretiens et la relecture. Travail réalisé dans le cadre du pôle de production programmatique du POP Fribourg.

Le comité coordinateur du POP remercie particulièrement ARQ, LAGO, Sarigai et l'asso trans&non-binär pour avoir accepté nos entretiens et pour leurs informations.

1

NOTRE VISION

**LES QUEERS COMME
SUJET RÉVOLUTIONNAIRE**

L'être humain fait de son activité
vitale elle-même l'objet de sa
volonté et de sa conscience.

Marx, Manuscrit de 1844

L'être humain s'autoproduit constamment, il vit, s'active, pense et transforme son existence. C'est par ce mouvement qu'il s'approprie son corps, ses relations et sa vie sociale et qu'il devient plus proche de ce qui fait de lui un être humain. Pour les marxistes, l'humanité n'a eu de cesse de repousser toujours plus loin ce qui forme les conditions de son existence et de dépasser les états de fait et de nature, par son activité physique et mentale. Il y a en ce sens une aliénation originelle chez l'être humain, bénéfique, car il ne fait jamais un avec son activité.

Le capitalisme nous dérobe de l'activité concrète mais aussi de l'activité mentale sur notre existence. Cette seconde aliénation, à combattre, traverse l'ensemble de la vie sociale. Elle se manifeste dans l'impossibilité de disposer librement de son corps, dans la contrainte à se conformer à des identités prescrites, dans la dépossession de sa capacité à définir ses relations, ses affects et ses trajectoires de vie. Les corps deviennent ainsi des objets de gestion, par l'État, le marché, la médecine actuelle, plutôt que des sujets autonomes. Elle crée de nouveaux conditionnements, des critères et des violences qui nous poussent à mener une certaine existence et à nous conformer à un certain futur et un certain rôle dans la société.

La naissance ne prédestine à aucun destin social. L'être humain doit pouvoir autodéterminer son existence sociale, sa corporalité et son destin. Nous voyons dans les luttes LGBTQIA+, avec les luttes antiracistes et féministes, une convergence essentielle pour le mouvement vers le communisme. Elles portent en elles, des revendications et des intérêts qui sont non seulement utiles à l'ensemble de l'humanité mais qui permettent de remettre la collectivité et l'autonomie humaine au centre.

La Chola Poblete, Siempre hay una rota para un descosido, 2025.



LGBTQIA+ DANS LA SOCIÉTÉ COMMUNISTE

Une société communiste n'est accomplie que si l'autonomie des corps et des individus est garantie réellement (formellement et matériellement). Dans la société communiste, la lutte contre les discriminations de genre repose sur le dépassement de leur base matérielle : la famille comme unité économique. La socialisation du travail de soin et du développement de l'autonomie des individus (crèches, cantines, structures de soin collectives organisées par la collectivité) retire à la famille sa fonction de mécanisme de survie, et donc à la norme familiale son pouvoir de contrainte. Une fois cette dépendance économique supprimée, la discrimination de genre n'est plus seulement interdite : elle devient sans objet.

Cette sécurité change la nature des rapports affectifs et sexuels : des relations fondées sur la reconnaissance réciproque plutôt que sur la propriété exclusive d'un·x·e partenaire, rendues possibles par la disparition de l'intérêt économique qui transformait le couple en contrat de dépendance. Le même principe vaut pour la santé : une science et une industrie pharmaceutique découplées de la rentabilité orientent la recherche vers les besoins réels plutôt que vers la solvabilité d'un marché : traitements hormonaux, chirurgie, suivi médical sans critère diagnostique servant à trier qui y a droit.

La mention du genre à l'état civil n'existerait plus car il répondait à un besoin de classification des corps à des fins de séparation du travail productif et reproductif d'une société dépassée. Cette fonction disparue, la catégorie perd sa justification. Nous pensons qu'une analyse correcte et pleinement communiste doit voir ces transformations non pas comme des concessions faites à une minorité en marge du projet communiste, mais une condition de sa réalisation : la libération queer n'est pas un supplément au programme, c'est ce qui en donne sa totalité concrète.



Les queers sont un sujet révolutionnaire de par leur position matérielle dans les rapports de reproduction.

La forme de la famille nucléaire (parents hétérosexuels et cisgenres avec enfants dans un foyer) **est la forme que la reproduction prend dans le système capitaliste et est un rouage essentiel à son fonctionnement** : comment on fait naître, élève et éduque les enfants, quelles tâches sont assignées aux femmes et aux hommes, comment on soigne notre corps et notre esprit.

Les normes de genre et de sexualité participent pleinement au maintien et à la reproduction du mode de production capitaliste. La famille nucléaire, la binarité de genre et l'hétérosexualité obligatoire constituent ainsi des institutions centrales, historiquement produites pour stabiliser et organiser celle-ci.

Dans ce cadre, les existences queer, trans, intersexes et plus largement dissidentes apparaissent comme des points de contradiction. En remettant en cause les normes de genre, les formes de parentalité et les rapports au corps, elles perturbent les mécanismes par lesquels le capitalisme organise la reproduction de la société. C'est pourquoi elles font l'objet d'un double mouvement : marginalisation lorsqu'elles échappent aux normes dominantes, et normalisation lorsqu'il s'agit de les réintégrer dans des formes compatibles avec les objectifs capitalistes de profitabilité et de création de nouveaux marchés. Cette normalisation atteint un nouveau stade dans l'apparition d'idéologies discriminantes comme l'homonationalisme, c'est à dire l'utilisation des droits LGBTQIA+ pour justifier les crimes et les atrocités dans les pays du Sud Global. Nous devons combattre cette forme réactionnaire et soutenir les formes progressistes, sans confusion ni compromis.

Dans cette société nouvelle, collectiviste par son esprit et ses émotions et que caractériseront l'union joyeuse et les relations fraternelles entre les membres de la collectivité laborieuse et créatrice, l'Éros prendra une place honorable en tant que sentiment multipliant la joie humaine. (...) plus fortement sera soudée la nouvelle humanité par des liens durables de solidarité, plus elle sera intimement unie dans tous les domaines de la vie, de la création, et des rapports mutuels, et moins il restera de place pour l'amour dans le sens contemporain du mot. L'amour contemporain pêche toujours par ce fait qu'il absorbe toutes les pensées et tous les sentiments des « cœurs aimants » et isole et détache de la collectivité le couple aimant.

Alexandra Kollontaï, Lettre à la jeunesse laborieuse de 1924

2. NOTRE CONSTAT

DES VICTOIRES ENCORE TROP PARTIELLES

Le mariage conjugal est la forme-cellule de la société civilisée, forme sur laquelle nous pouvons déjà étudier la nature des antagonismes et des contradictions qui s'y développent pleinement.

Engels, L'Origine de la famille, de la propriété privée et de l'État, 1884.

Notre constat sur la situation des personnes LGBTQIA+ en Suisse et à Fribourg est le suivant. **Les acquis scientifiques, médicaux et philosophiques de ces dernières décennies rendent aujourd'hui pensable ce qui hier ne l'était pas : que chacun-e-x dispose pleinement de son corps, de son genre, de sa sexualité et de sa santé.** Ce qui manque, ce n'est plus la possibilité théorique : c'est sa traduction concrète. **Les avancées politiques demeurent partielles ou purement symboliques.** Cette incomplétude est ambivalente : elle laisse ouverte la voie à des progrès réels et émancipateurs, mais elle fragilise aussi tout ce qui a été gagné. **Un droit partiellement acquis peut être supprimé au nom de motifs prétendument « administratifs » ou « économiques ».** C'est précisément ce que produisent les mesures d'austérité dont le rythme s'accélère depuis quelques années.

Les droits obtenus ces dix dernières années sont avant tout de nature formelle, acquis au prix de grosses concessions et restent encore insuffisants. L'extension de l'art. 261bis CP à l'orientation sexuelle (votation du 9 février 2020), le mariage pour tous·tes (référendum du 26 septembre 2021, 64,1 % de oui, en vigueur au 1er juillet 2022), la simplification du changement de sexe à l'état civil (1er janvier 2022) et le remboursement intégral de la PrEP (juillet 2024) sont des avancées concrètes pour des milliers de personnes. Nous ne les minimisons pas. Mais examinées ensemble, ces réformes révèlent un point commun qui appelle à la prudence : aucune n'a exigé des institutions existantes un coût structurel, ni la moindre redistribution de ressources. Voici ce qui a permis leur adoption. C'est aussi ce qui fait leur fragilité.

Chiffres clefs

- 281 crimes de haine anti-LGBTQ signalés en Suisse en 2026, contre 134 en 2022
- 10% de ces cas dénoncés à la police
- 56,5% des personnes trans/non-binaires en dépression sur 12 mois, contre 22,5-36,7% des personnes LGB cisgenres
- 17 Cas de discrimination LGBTQIA+ recensés par la police fribourgeoise eh 2020,

Le cas de la non-binarité montre où s'arrête cette ouverture. Le 21 décembre 2022, le Conseil fédéral rejette l'introduction d'une troisième mention de sexe à l'état civil, en invoquant explicitement le fait que les institutions publiques (prisons, hôpitaux, infrastructures sportives) resteraient organisées sur une base binaire.

Les avancées légales ne se sont pas encore traduites par une sécurité ou une santé équivalentes pour toutes et tous. La LGBTIQ-Helpline suisse recense 281 crimes de haine anti-LGBTQ en 2026, contre 134 en 2022, se stabilisant au niveau de 2025 (285 crimes). Depuis l'entrée en vigueur du mariage pour tous, l'explosion des signalements la situation s'est stabilisée à un niveau deux fois plus élevé. Les personnes trans représentent 30% de ces signalements, et seuls 10% des cas sont dénoncés à la police, les témoignages recueillis décrivant une réponse policière souvent marquée par l'ignorance ou la minimisation. 56,5% des personnes trans et non-binaires déclarent des symptômes dépressifs sur douze mois, contre 22,5 à 36,7% chez les personnes LGB cisgenres, et environ un tiers d'entre elles a fait au moins une tentative de suicide au cours de sa vie. L'accès aux soins de transition reste par ailleurs conditionné à des critères diagnostiques psychiatriques que la réforme administrative de 2022 n'a pas modifié.

À Fribourg, certains outils existent bel et bien et sont des avancées visibles : depuis 2020, la Police cantonale recense les discriminations LGBTIQ+phobes via la plateforme HATE, l'un des trois seuls dispositifs de ce type en Suisse, et le Grand Conseil a accepté en juillet 2024, à une très large majorité (91 voix contre 2), l'interdiction des thérapies de conversion. **L'analyse de ces dispositifs révèle toutefois leurs limites : les chiffres recensés par la plateforme HATE (12 cas en 2020, 15 en 2021, 8 en 2022, 19 en 2023, 17 en 2024, chiffres probablement très en dessous de la réalité) n'ont jamais donné lieu à une mesure budgétaire correspondante,** et la mise en œuvre de l'interdiction des thérapies de conversion reste, à ce jour, suspendue à l'attentisme de l'exécutif cantonal. Le canton ne dispose toujours d'aucun poste de délégué·e, d'aucun budget dédié, ni d'aucune étude de besoins, à la différence du Valais (étude en 2021, plan d'action à 130 000 francs par an dès 2022 et stratégie cantonale horizon 2035), de Vaud (poste dédié depuis 2020) ou de Genève (poste dédié depuis 2012).



Young Joon Kwak, To Refuse Looking Away
from Our Transitioning Bodies (Me And My
Fat *****), 2023.

Dates clefs

- **1930-1981** : internements administratifs sans jugement. 20 000 à 40 000 personnes, plus de 60 000 sur l'ensemble de la période documentée. Bellechasse en est un des lieux.
- **1942-1992** : dépenalisation partielle de l'homosexualité. Âge de consentement à vingt ans contre seize, et incriminations spécifiques. Cinquante ans avant l'égalité formelle.
- **2011-2012** : fin de la stérilisation forcée, par simple avis de droit administratif. Base légale seulement en 2022.
- **2012-2016** : fin de la pénalisation systématique du VIH, votée le 28 septembre 2012, en vigueur le 1er janvier 2016.
- **26 septembre 2021 / 1er juillet 2022** : mariage pour tous, 64,1 % de oui, tous les cantons, Fribourg à 62,3 %.
- **1er janvier 2022** : changement de sexe à l'état civil sur déclaration (art. 30b CC), sauf pour les moins de seize ans et les personnes sous curatelle.
- **21 décembre 2022** : le Conseil fédéral refuse une troisième mention de sexe. Conditions sociales non réunies et coût des adaptations évoqués.
- **1er juillet 2024** : prise en charge de la PrEP, conditionnelle et provisoire, jusqu'au 31 décembre 2026 sous réserve d'évaluation.
- **1er juillet 2024** : Fribourg, motion contre les mesures de conversion acceptée par 91 voix contre 2. Un délai est posé au 31 décembre 2026.

Cette tension entre avancée réelle et limite structurelle n'est pas propre à notre époque : elle prolonge une histoire plus longue. **L'État suisse a construit la famille nucléaire hétérosexuelle comme norme sociale** sur plus d'un siècle, du régime patriarcal du Code civil de 1912 à l'inscription de la protection de la famille dans la Constitution en 1945, en passant par le mouvement de protection de la famille né dans les années 1930 face au recul de la natalité. Cette protection elle-même est longtemps restée en partie symbolique : les allocations familiales ne s'harmonisent qu'en 2009, et l'assurance maternité, rejetée par le peuple en 1984 puis en 1999, n'est acceptée qu'en 2004.

Au même siècle, les existences qui ne s'inscrivaient pas dans ce modèle reproductif ont fait l'objet d'une gestion continue : Gérer les corps dits "déviant". Le Code pénal de 1942 dépénalise l'homosexualité entre adultes, mais maintient un âge de consentement inégal jusqu'en 1992. Jusqu'en 1981, environ 60 000 personnes sont internées administrativement sans jugement, dont explicitement des personnes homosexuelles. La reconnaissance légale du genre reste conditionnée à une stérilisation chirurgicale jusqu'en 2011-2012.

Un même fil relie donc la fabrique étatique de la famille, l'internement des corps non reproductifs, la stérilisation forcée, et l'absence actuelle de moyens à Fribourg : celui d'un ordre institutionnel qui accorde des droits selon leur coût, sans jamais toucher à la centralité de la famille reproductive comme unité de référence de l'organisation sociale. Les victoires obtenues en Suisse comme à Fribourg ces dernières années sont réelles, mais elles n'ont, à aucun moment, remis en cause cette architecture : c'est ce qui explique à la fois leur caractère partiel et leur fragilité structurelle.

3 NOTRE STRATÉGIE

**POUR ALLER VERS L'AUTONOMIE DES
PERSONNES LGBTQIA+**

Le projet révolutionnaire, c'est le projet d'une société autonome, c'est-à-dire d'une société qui se gouverne elle-même.

Cornelius Castoriadis

Dans son rôle d'outil au service des intérêts de la classe travailleuse, le POP voit son rôle comme le suivant:

Porter un projet de société global qui met les sujets queers comme un des acteurs centraux. Construire une vision scientifique et matérialiste historique des sujets queers. Nous avons pour devoir de penser comment le développement du genre est lié au mode de production. Nous devons dénoncer à chaque instant des lignes qui relègueraient les droit queers comme des droits secondaires et défendre leurs intérêts non comme des sur-ajout à la lutte pour l'émancipation mais comme son centre.

Travailler sans cesse le programme avec scientificité et pédagogie afin de former le plus largement et le plus actuellement les membres du parti et la population. Nous y articulons les mesures immédiates, nécessaires pour empêcher des régressions et améliorer directement les personnes concernées et des objectifs long-termes pour ne jamais perdre la visée émancipatrice.

Rendre le parti utile aux personnes queer. Renforcer les dynamiques progressistes existantes et soutenir les revendications concrètes tout en donnant la vue d'une universalité de ces dernières. Collaborer et soutenir les associations existantes avec des forces militantes et des moyens financiers. Développer avec les moyens du parti des services directement utiles à la population visée. Contribuer au renouvellement culturel en organisant des événements qui mettent en valeur le travail militant des associations et les personnes queers. Contribuer à l'implantation des associations LGBTQIA+ en dehors de la ville de Fribourg et la formation de la population. Dénoncer publiquement chaque violence et indifférence, ne faisant aucun compromis tactique sur le dos des personnes queers.

Faire du Parti lui-même une organisation inclusive qui favorise l'émergence de personnalités queers, en ouvrant nos formations pratiques et théoriques aux personnes queers, membres ou non, pour renforcer notre efficacité politique collective. Soutenir l'accès des personnes queers aux responsabilités publiques par une formation qui garantisse leur compétence réelle, condition de leur légitimité.



Black Panther Party (Oakland, 1966)

Huey Newton et l'alliance avec la libération gay

Le Black Panther Party organisait l'autodéfense armée des quartiers noirs et un programme de survie communautaire, comme préparation matérielle à la révolution. Ce n'est pas un groupe queer, mais le 21 août 1970, Huey Newton rompt avec le mépris qu'une partie de la gauche réservait aux mouvements homosexuel et féministe : « Nous devons nous lier au mouvement homosexuel [...] Ce sont peut-être les personnes les plus opprimées de la société. » Le geste est stratégique, pas seulement moral : Newton inscrit cette oppression dans le même système que combattent les Panthers, et ouvre la coalition. Le Gay Liberation Front et le Third World Gay Liberation Front y répondent, reprenant le modèle du programme de survie des Panthers, comme STAR.

L. PLANIFIER ET CONSTRUIRE UNE SOCIÉTÉ INCLUSIVE

Fribourg est particulièrement en retard au regard des autres cantons romands. Un plan et des ressources, importantes, concrètes et réels sont les prérequis pour arriver à une autre société. Il est obligatoire que ce plan soit dans les priorités de l'Etat et qu'il puisse être dirigé par les personnes concernées et par leurs intérêts.

MESURES IMMÉDIATES

- **Un plan concret pour la santé, la sécurité et l'intégration des personnes LGBT+ et d'éradication des discriminations** doté d'un budget irréductible. Mise en place d'un suivi et d'évaluation transparents de la mise en œuvre effective des politiques votées ainsi que d'un mécanisme de régulation à la hausse si les objectifs ne sont pas remplis.
- **Pilotage du plan par les associations et les personnes concernées.** Financement pérenne de ces dernières via mandat étatique qui porte sur l'ensemble des aspects de la lutte LGBTQIA+ et non sur la seule santé. Transparence systématique des sources et de l'usage des financements publics accordés.
- **Création de postes de délégué·e·s cantonal·e·x aux questions LGBTQIA+,** bilingue, pilotant aussi les appels à projets.
- **Protection absolue des fonds cantonaux et communaux** dans l'éducation, la santé, la culture, la cohésion sociale, la justice et le soutien aux personnes précaires et à l'asile.

II.

GARANTIR L'APPROPRIATION DE SON CORPS ET DE SA SANTÉ

Notre objectif final est de faire que l'appropriation de son corps par des soins médicaux et technique soit gratuit, libre et facilement accessible à tous et toutes. Pouvoir connaître les risques et d'avoir un milieu orienté non pour les profits mais pour les intérêts des concerné·e·x·s en améliorant les structures médicales et la science sur le sujet. D'en finir avec toutes formes de pénurie. A terme, nous visons une sortie de l'industrie pharmaceutique et médicale de toute logique commerciale et les diriger par et pour les intérêts de la population.

MESURES IMMÉDIATES

- **Mise en place d'un centre de santé (Check-Point), d'information, de dépistage dans chaque chef-lieu du canton** avec un pôle trans.
- **Garantir le bon traitement par le corps médical.** Formation obligatoire des médecins (formation de base et continue) aux soins de transition, moyens renforcés pour le médecin cantonal, et consolidation des listes de médecins référent·e·x·s déjà tenues par des associations. Mécanisme de signalement à conséquences concrètes pour les médecins discriminants ou refusant une prise en charge.
- **Rembourser et rendre accessible matériellement les soins liés à la santé sexuelle et aux transitions de genre.** Gratuité de la contraception et des dépistages VIH/IST. Sécuriser l'accès à la PrEP et diversifier l'offre hormonale. PMA ouverte à tou·te·x·s et remboursée par le canton (jusqu'à son remboursement par la LaMal au niveau fédéral). Élargir la gratuité et l'accessibilité des soins aux personnes "non régularisées".
- **Fin des critères diagnostiques psychiatriques (DSM)** pour l'accès aux soins de transition, remboursement des opérations à l'étranger, commission fédérale de plaintes pour violences opératoires, centres médicaux bas seuil pour les personnes précaires

III.

VIVRE ET HABITER À L'ABRI DES VIOLENCES

Tout le monde doit pouvoir habiter dans un environnement qui lui permet son libre développement : un logement accessible, grand, salubre et hors de toutes violences. Il faut des structures collectives en suffisamment grande quantité pour pouvoir accueillir, soigner et aider les victimes ainsi que les soutenir dans toutes démarches qu'elles devraient être amenées à faire. Il ne doit jamais y avoir de violences dans des lieux d'hébergements que ce soit contre les victimes, les mineurs, les personnes en situation de handicap ou en détresse, en situation d'immigration ou les personnes du grand âge.

MESURES IMMÉDIATES

- **Davantage de places en foyer pour mineur·e·x·s et en hébergement d'urgence adaptés au genre que la personne déclare**, sans discrimination ou limité au statut de séjour.
- **Mise à disposition de lieux d'hébergement adaptés** pour les personnes queer migrantes durant et après la procédure d'asile et pour les personnes en situation de handicap. Ouvrir des secteurs d'EMS avec un personnel formé à ces différentes questions pour accompagner le grand âge.
- **Garantir la poursuite de la construction sociale autonome dans les prisons** pour les personnes trans et non-binaires : éviter l'isolement, garantir l'accès aux hormones, maintenir les contacts familiaux et empêcher des discriminations. Tenir compte de la transidentité de le.a prévenu.e.x, préférant d'autres modalités d'exécution de peine (bracelet électronique, jours-amendes,...) en cas de manque de structure garantissant l'intégrité de la personne.
- **Combattre les discriminations croisées pour les personnes queers et étrangères**. Autodétermination du genre dès l'enregistrement à l'arrivée en Suisse, pour éviter les parcours administratifs épuisants documentés chez les personnes trans enregistrées sous leur genre biologique. Accès gratuit et illimité à l'interprétariat pour les démarches médicales et associatives. Mettre fin à la situation des personnes transgenres « deux fois sans-papiers », condition nécessaire pour permettre leur intégration sociale et économique.

IV.

DOCUMENTER ET COMBATTRE LES ACTES LGBT-PHOBES

On ne peut pas combattre ce qu'on ne voit pas. Jusqu'au développement total d'une société sortie des discriminations et l'arrêt total des actes LGBT-phobes, nous devons les documenter minutieusement et avec une attention particulière. Les dénoncer et les combattre, et cela même s'ils sont minimes. Ne jamais laisser ce travail à la seule police ni à la justice punitive et faire intervenir les expertises issues du travail social, de la sociologie et d'une justice restauratrice : Seules outils permettant d'œuvrer réellement à un changement de société.

MESURES IMMÉDIATES

- **Améliorer la plateforme fribourgeoise HATE**, avec publication annuelle des données vis-à-vis des violences. Mener des enquêtes avec des travailleur·se·x·s sociaux. Porter une attention particulière aux victimes et à leur situation, leur besoin mais aussi aux différentes formes d'oppressions subies (de par leur situations de handicap, d'immigration, par racisme, ...).
- **Améliorer la législation pour la rendre effective et protectrice.** Transformer en projet de loi la motion sur les thérapies de conversion (incluant les pressions psychologiques) et l'intégrer à la loi sur l'aide aux victimes, alors que son élaboration a été reportée de 2025 à fin 2026. Renforcer la protection des personnes trans dans les lois antidiscrimination (logement, emploi, famille, santé) et prévoir un accompagnement des auteur·ices de violences queerphobes.
- **Formation obligatoire du personnel étatique** (police, école, HFR, encadrant·e·x·s de l'asile) à l'accueil et à la prise en charge des victimes: dans le rapport Pink Cross, seul un tiers des personnes ayant contacté la police rapportent une réaction adéquate, les deux autres tiers rapportant ignorance, minimisation ou condescendance. Accompagnement du personnel étatique avec des travailleur·se·x·s sociaux spécialistes de ces questions.

V.

PROTÉGER LE DÉVELOPPEMENT ET L'INTÉGRITÉ CORPORELLE DE L'ENFANT

Nous nous inscrivons dans la lutte contre l'adultisme : Une forme de discrimination qui retire pouvoir de décision aux jeunes personnes et légitime un ensemble de violence contre elles, basé sur la croyance que les adultes seraient plus capables de connaître les intérêts de l'"enfant", parfois contre son avis. Ces dynamiques s'illustrent de manière paradigmatique dans leur intersection avec les questions queers. Il y a un continuum entre des violences directes et à visée malsaine et les violences de parents ou enseignant·e·s croyant "bien faire". Toutes deux sont soit irréversibles soit mettent des années et de nombreuses ressources pour se soigner. Il faut pouvoir remettre le droit des jeunes personnes et leur capacité à connaître (et découvrir) leurs intérêts au centre afin d'en créer des adultes heureu·se·x, autonomes et libres.

MESURES IMMÉDIATES

- **Défendre le droit à l'intégrité physique et à l'autodétermination des enfants intersexes** dès la naissance. Interdiction de toute opération ou traitement hormonal non vital avant l'âge du consentement, exclusion des motifs esthétiques et de conformité à l'ordre social binaire comme justification médicale, accompagnement pluridisciplinaire et non genrant des familles
- **Accompagnement structuré et non genrant du questionnement de genre dès l'enfance**, y compris les transitions sociales en milieu scolaire, sans obligation d'en informer les parents
- **Renforcement des heures d'éducation sexuelle et du suivi des étudiant·e·s.**
- **Formation des corps enseignants** et suivi des luttes contre les discrimination en milieu scolaire jusqu'aux études professionnelles et hautes études.

VI.

DONNER LES MOYENS À UNE CULTURE ÉMANCIPATRICE

La culture permet de pouvoir échanger par le contact avec les autres. De pouvoir comprendre ses émotions, ses joies, ses douleurs et réfléchir à comment améliorer notre vie commune. Un des points cruciaux dans la lutte pour les personnes queer est d'éviter la marginalisation et l'isolement qui fondent en l'individu une impuissance sociale. Nous devons permettre d'avoir des lieux de rencontre et des événements qui permettent de produire de la joie et du commun mais également d'enseigner et de faire voir les luttes au reste de la population.

L'objectif pour nous est de réellement faire une révolution culturelle et de l'espace afin de garantir le bien-être de tous·e·x.

MESURES IMMÉDIATES

- **Financement et formation d'espaces d'animation socioculturelle bas seuil accessible aux jeunes queer.** Financer des espaces communautaires réellement accessibles et des dispositifs de médiation des conflits interpersonnels, pour sortir la vie communautaire fribourgeoise des seuls espaces de fête.
- **Soutien aux projets porté·e·x·s par des personnes trans** (artistes, sportif·ve·x·s, projets inter-communautaires de quartier) et budgets queer fléchés dans les appels à projets
- **Favoriser les espaces de convergence avec d'autres luttes** de personnes minorisées et précarisées, en partant des besoins exprimés par la communauté.

SOURCES

- OFFICE FÉDÉRAL DE LA SANTÉ PUBLIQUE (OFSP) / HAUTE ÉCOLE OFFICE FÉDÉRAL DE LA SANTÉ PUBLIQUE (OFSP) / HAUTE ÉCOLE SPÉCIALISÉE DE LUCERNE (HSLU), La santé des personnes LGBT en Suisse, Berne, 2022.
- PINK CROSS / LOS / TGNS (LGBTIQ-Helpline), Rapport sur les crimes de haine 2026, Berne, 2026.
- PINK CROSS, Rapport sur les crimes de haine, données 2025, Berne, 2026.
- ÉTAT DE FRIBOURG, POLICE CANTONALE, Faits marquants et chiffres clés (Pol) 2023, Fribourg, 2023.
- ÉTAT DE FRIBOURG, POLICE CANTONALE, Faits marquants et chiffres clés (Pol) 2024, Fribourg, 2024.
- ÉTAT DE FRIBOURG, Stratégie cantonale de santé sexuelle : perspectives 2031, Fribourg, 2023.
- ODAE ROMAND (Observatoire romand du droit d'asile et des étrangers), Asile LGBTIQ+ : la situation des personnes LGBTIQ+ dans le domaine de l'asile en Suisse romande, Lausanne, 2022.
- SWISS LGBTIQ+ PANEL, Jeunes LGBTIQ+ en Suisse, 2023.
- COMMISSION INDÉPENDANTE D'EXPERTS INTERNEMENTS ADMINISTRATIFS (CIE), La mécanique de l'arbitraire. Internements administratifs en Suisse 1930-1981, rapport final au Conseil fédéral, Berne, 2019.
- IPSOS, LGBT+ Pride 2023 (enquête internationale, données Suisse), 2023.
- CONSEIL FÉDÉRAL, Rapport donnant suite aux postulats sur la reconnaissance des personnes non-binaires, Berne, 21 décembre 2022.
- OFFICE FÉDÉRAL DE LA JUSTICE / DÉPARTEMENT FÉDÉRAL DE JUSTICE ET POLICE, Mariage pour tous, Berne.
- OFFICE FÉDÉRAL DE LA STATISTIQUE (OFS), Discrimination, Neuchâtel.
- DELESSERT, Thierry, « L'homosexualité dans le Code pénal suisse de 1942 », Vingtième Siècle. Revue d'histoire, n° 131, 2016, p. 125-138.
- HÖPFLINGER, François, « Famille, politique de la », Dictionnaire historique de la Suisse, version de 2003, remaniée en 2010.

**Les sources complètes sont à retrouver sur notre site web :
popfribourg.ch**

Ce livret a été rédigé dans le but de compléter le travail de formation et de donner une orientation au POP Fribourg. Il sert avec les documents internes de base commune afin de garantir l'unicité stratégique et théorique du parti. Ces livrets peuvent être utilisés par toutes les associations, organisations et individu comme outil militant.

Tu veux aider à la rédaction des prochains livrets ?

Nous avons besoin d'aide pour que ces livrets soient les plus aboutis: Design/graphisme, recherche chiffrée de la situation suisse et fribourgeoise, logistique et entretiens avec les associations et des chercheur.euse.x, sur la recherche conceptuelle et littéraire (philosophique, poétique, artistique) ainsi que sur les aspects stratégiques et institutionnels



**Pour plus d'informations
sur la démarche du pôle
programmatique ou le POP
Fribourg**